

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du Vendredi 30 octobre 2015

Le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire le vendredi 30 octobre 2015 à 20 h 30 Salle de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle LAGOUTTE, maire.

Est excusée : Noah LAGOUTTE.

Le conseil municipal observe une minute de silence en mémoire de Aline AUFFRAY.

Le conseil municipal, après lecture, adopte le compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 04/09/2015.

Le Conseil Municipal,

➤ Vote les décisions modificatives suivantes :

- Diminution sur crédits ouverts : 61522 (9 791 €), 61523 (9 792 €), 6411 (7 500 €), 2128 (22 500 €), 2313-op 11 (6 500 €), 2313-op 22 (14 550 €), R1321-op 22 (36 385 €), R1323-op 22 (6 069 €), R1328-op 25 (18 000 €), R7381 (4 824 €), R74121 (11 195 €).

- Augmentation sur crédits ouverts : 6413 (7 500 €), 023 (15 054 €), 2188 (2 650 €), 2313-op 13 (30 000 €), 673 (110 €), R021 (15 054 €), R1321-op 23 (8 000 €), R1323-op 13 (11 500 €), R1328-op 13 (15 000 €), R7473 (5 000 €), R7713 (4 200 €), R7780 (2 400 €).

➤ Décide la dissolution du CCAS à la date du 30 octobre 2015 et demande à ce que les résultats du CCAS soient intégrés à ceux de la Commune. En effet, l'article 79 de la loi NOTRe du 7 août 2015 rend les CCAS facultatifs dans les communes de moins de 1500 habitants et permet la dissolution de ceux qui existent déjà.

➤ Décide d'émettre un avis favorable en ce qui concerne la fusion des communautés de communes du canton de Semur en Brionnais et du canton de Marcigny mais souhaite que cette fusion soit repoussée au 1^{er} janvier 2019. En effet, il convient de disposer d'un temps nécessaire pour l'harmonisation des compétences et de la fiscalité. Le transfert du marché au cadran et du SPIC renouvelables nécessitent une étude plus approfondie.

➤ Approuve le rapport de la commission d'appel d'offres et accepte la proposition d'Archipat pour la mission de maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation de la cure et de l'école maternelle pour un montant de 84 000 € HT.

➤ Approuve le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public pour l'assainissement collectif pour l'année 2014.

➤ Prend connaissance du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public d'assainissement non collectif (Spanc du Brionnais).

Festival Awaranda :

A la demande de l'Association organisatrice du festival Awaranda, une réunion s'est tenue en mairie le 24 octobre 2015 à laquelle ont participé les membres du bureau de l'Association, le Maire et les adjoints. Le bureau de l'Association a présenté la situation dans laquelle elle se trouve suite à la dernière édition du festival largement perturbée par des conditions météorologiques catastrophiques. Le bilan financier fait apparaître un déficit de 4700 € dans les comptes de l'Association qui n'est donc pas en mesure de régler tous ses créanciers.

Les membres du bureau ont expliqué les solutions imaginées pour combler ce déficit tout exprimant le souhait de faire perdurer le Festival, sans doute sous une autre forme... Parmi les actions envisagées, une série d'événements culturels afin de générer des recettes : organisation d'un concert-chorale à la salle des fêtes ou à l'église, repas de la St Patrick.... Le bureau a également demandé aux collectivités locales une subvention exceptionnelle en complément des aides initiales apportées. Les retours ne sont pas positifs de ce côté.

La municipalité, quant à elle, leur a proposé :

- Le prêt des salles et du matériel communal
- Que l'association puisse organiser le spectacle de l'ARC programmé au mois de juin et offert par la Communauté de Communes. L'association pourrait ainsi garder les bénéfices des entrées et de la buvette.
- L'accompagnement auprès du Sous-Préfet et des débiteurs.

La discussion s'est portée ensuite sur la pérennité du festival Awaranda. Ce festival est certes un événement qui compte et dont la qualité n'est pas remise en question. Toutefois, celui-ci bénéficiant d'un niveau de subvention très important, la question du modèle économique se pose. Si les collectivités ont apporté leur concours depuis 20 ans au Festival, celles-ci voient peu à peu leurs dotations diminuer et leurs capacités financières affectées. Leur participation sera de plus en plus incertaine et il faudra sans doute, si l'Association souhaite faire perdurer le Festival en faire évoluer le concept et trouver de nouveaux modes de financement.

Concernant la demande de subvention exceptionnelle à la Commune, après discussion du Conseil Municipal, un vote est proposé. A 8 voix contre, 6 voix pour, le Conseil décide de ne pas attribuer de subvention exceptionnelle mais souligne qu'il suivra avec intérêt l'évolution des actions de l'Association, en les aidant comme cela a toujours été fait. Un point sera fait lors du conseil du mois de décembre prochain.

Point sur les travaux divers

➤ Point sur l'aménagement de la Gare : la pose des vaches en métal sur un plot-béton est prévue semaine 45. Le panneautage sera inscrit au budget 2016.

➤ Point sur le bâtiment de l'ancienne école : le Conseil Départemental a attribué à la Commune une subvention de 11 500 € dans le cadre du dispositif « 100 projets pour l'emploi » et la Poste une aide de 15 000 € pour l'installation de l'agence postale communale dans ce bâtiment.

➤ Voie verte : le Conseil Départemental a fait part de son projet de labellisation « tourisme et handicap » de la voie verte Iguerande/Saint-Yan. Certains aménagements seraient à réaliser par la commune : ajout d'un pictogramme sur la porte d'entrée signalant le sanitaire public adapté, ajout d'une barre latérale ou d'une poignée à une hauteur située entre 0,70m et 0,80m, modification de la barre d'appui murale, et ajout d'un lave-main dans ces mêmes toilettes. Le conseil est favorable à ces aménagements et des devis seront donc demandés.

➤ Réfection de logements communaux : possibilité de solliciter une subvention auprès du Pays Charolais-Brionnais en 2016 pour les villages classés « centre Bourg ».

➤ Toit de la Chapelle du Tronchy : des devis seront demandés pour la réfection du toit ainsi qu'une demande de subvention auprès de la DRAC.

➤ Madone : Madame le Maire a rencontré le président de l'association de soutien de l'église Saint Marcel concernant la madone : la commune pourrait demander son classement. L'association pourrait prendre en charge certains travaux. Le propriétaire et le fermier du terrain seront contactés afin qu'une clôture soit réalisée le long du mur arrière.

➤ Travaux ERDF : la dépose des poteaux au « Dépôt » aura lieu début novembre. Les travaux d'enfouissement aux « Têtes », aux « Bouillards » et jusqu'à la RD 982 commenceront dès le 23 novembre 2015.

➤ Projet Cure - cantine - maternelle : l'APD serait demandé pour fin février afin que les différentes subventions puissent être sollicitées. Le projet se ferait en 2 tranches. L'ensemble des acteurs seront rencontrés. Le calendrier pourrait s'établir de septembre 2016 à juillet 2017 et de septembre 2017 à avril 2018.

Point des référents de commissions :

* Commission voirie : travaux de la traversée réalisés, marquage au sol à venir (devis en cours), devis demandé à la Savac pour le nettoyage de la résine des trottoirs de la traversée.

* Commission enfance : nouveau bureau du Restaurant Scolaire, compte-rendu de l'AG à venir.

* Commission espace culturel et touristique : la saison à l'espace culturel a débuté. Projet d'amélioration du chauffage côté bar.

Point sur les différentes réunions

➤ Communauté de Communes : l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est engagé. Ce document dont la validation est à horizon de plusieurs années, se substituera à la carte communale. Un registre est disponible en Mairie pour les personnes qui voudraient faire des observations.

➤ AG gip e Bourgogne

➤ Réunion Animation Jeunesse

➤ Commission agricole : la journée pédagogique prévue à la rentrée scolaire 2015 (visite du marché au cadran) n'a pas pu avoir lieu en raison de problèmes sanitaires. Elle sera reconduite en 2016.

➤ Commission environnement : organisation à la déchetterie de St Julien, dans le cadre de la Semaine Européenne de réduction des déchets (du 21 au 29 novembre 2015), d'une demi-journée de sensibilisation samedi 28 novembre matin en partenariat avec le SMEVOM (à partir de 9h visite technique, actions concrètes menées sur les communes, démonstration de broyage/paillage, animations autour du traitement des déchets, suivi d'un forum sur le site).

➤ Commission tourisme : le calendrier 2015 réalisé par la commission va être reconduit pour 2016. Les boucles vertes sont en cours de réalisation. Les cartes postales vont être renouvelées.

Informations diverses

- Réunion début novembre avec la commission tourisme et la commission agricole de la communauté de communes pour l'inventaire « petit patrimoine ».

- Dégradations dans les toilettes de la voie verte et vol dans le local du foot. Dépôt de plainte en cours.

- Le prochain conseil communautaire se déroulera le 16 novembre à 20h30 à la salle des fêtes d'Iguerande (réunion publique).

- La prochaine assemblée générale du canal Roanne-Digoin aura lieu le 23 novembre 2015 à 15h à la salle des fêtes d'Iguerande (réunion publique).

- Le recensement de la population aura lieu en 2016

- Tour de gardes pour les élections régionales du 6 et 13 décembre 2015

- Rappel des dates à retenir : cérémonie du 1^{er} et du 11 novembre 2015

inauguration exposition artisans du Brionnais à la salle de sports le samedi 28 novembre 2015 à 11h30

concert de Claude Julien le dimanche 29 novembre 2015 après-midi à la salle des fêtes organisé par l'association de soutien de l'église Saint Marcel

Tour de table :

Sandrine Lièvre : le sentier de la balade verte a été repris. Bilan très positif du premier trail. Label « école de foot » reçu par Sud Foot.

Marie-Chantal David : les décorations de Noël sont en cours.

Rachel Besancon : signale qu'il y a toujours un problème de chauffage dans les vestiaires de la salle de sports et demande où en est la vérification des panneaux de basket intérieurs.

Le prochain conseil municipal aura lieu le vendredi 11 décembre 2015 à 20h30.

La séance est levée à 23h30.

